

## L'Institut pour l'investigation des crimes du régime communiste roumain

lundi 1er mai 2006, par [Marius OPREA](#)

**Citer cet article / To cite this version :**

[Marius OPREA](#), **L'Institut pour l'investigation des crimes du régime communiste roumain**, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 1er mai 2006.

**Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.**

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse [expertise.geopolitique@gmail.com](mailto:expertise.geopolitique@gmail.com).

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

**En décembre 2005, le gouvernement roumain a décidé la création d'un Institut pour l'investigation des crimes du régime communiste. Son Directeur présente les conditions de la naissance de cet Institut et ses objectifs. Il essaiera par ses moyens spécifiques de faire cohabiter dans la même maison la morale et la politique. Parce qu'en 2006, dans tous les partis politiques roumains, ce sont les anciens activistes du Parti communiste et de la Securitate qui dominent. Dans la perspective de la candidature de la Roumanie à l'Union européenne, il importe de connaître les travaux de cet Institut.**

L'INSTITUT pour l'investigation des crimes du communisme en Roumanie a été créé le 21 décembre 2005 par une décision du gouvernement roumain. Cette institution ne dépend donc ni de l'Académie ni de l'Université. Cet institut matérialise une idée que je défends depuis le milieu des années 1990.

Après les événements de décembre 1989, le sentiment anti-communiste était extrêmement fort dans la population. La classe politique a promis d'organiser un procès du communisme, ce qu'elle n'a pas fait. Peu à peu, il est devenu visible que ceux qui se sont installés au pouvoir en Roumanie en 1990 ont, en fait, organisé un coup d'Etat contre la révolution anti-communiste. Nous avons assisté à la création d'une nouvelle Securitate, l'ancienne police politique, à travers les services secrets créés en 1990 et via le levier économique des individus issus de l'ancienne nomenklatura. Ainsi, une nouvelle et très puissante oligarchie s'est installée au pouvoir, à travers un processus que j'ai appelé la « privatisation du communisme ».

## **Après 1989, les anciens de la Securitate et du Parti communiste gardent des postes clés**

Dans ce contexte, il n'était évidemment plus question d'organiser un procès du communisme. Bien que je sois diplômé d'archéologie, j'ai décidé de me spécialiser en histoire contemporaine et de préparer une thèse de doctorat sur le rôle de la police politique durant la période de Gheorghe Gheorghiu-Dej, c'est à dire avant 1965. Paradoxalement, même cette voie n'était pas la bonne puisque les portes des instituts de recherche et de l'Université sont restées fermées pour moi. J'ai ainsi découvert que les anciens de Securitate et du Parti communiste avaient conquis l'Université roumaine. Les structures de cette oligarchie ont même créé un institut censé étudier le totalitarisme, dirigé par un représentant du Parti de la Grande Roumanie, un parti extrémiste qui a des origines communistes. Il est devenu évident que seule l'installation d'un nouveau pouvoir était en mesure de donner une chance à l'idée de commencer un procès du communisme.

Un tel changement a eu lieu en 1996, quand la Convention démocratique a gagné les élections. Les choses semblaient avoir pris une bonne direction, surtout après l'été 1997, lorsque le Président Emil Constantinescu a présenté des excuses au peuple pour les crimes du régime communiste. Malheureusement, on en est resté au niveau déclaratif. Il n'y a eu aucune condamnation de la Securitate et des dirigeants communistes.

En 2000, lorsque les anciens communistes sont revenus au pouvoir, il est redevenu impossible de penser à un procès du communisme.

Pendant toute cette période je n'ai pas cessé d'écrire des articles et des livres pour maintenir éveillée l'attention du public sur les crimes du communisme. J'ai subi durant ces années une centaine d'actions en justice destinée à m'intimider. Elles étaient souvent initiées par des informateurs de la Securitate que j'avais dévoilés.

Fin 2000, lorsque Ion Iliescu est redevenu Président de la République et qu'Adrian Nastase a été nommé Premier ministre, les menaces sur ceux qui voulaient faire sortir la vérité sur le régime communiste se sont aggravées.

Pendant ces années, sans le soutien de la presse et d'intellectuels importants, notre démarche serait restée isolée. En 2002, on a introduit trois actions en justice contre moi : on voulait m'obliger à verser 2 millions d'euros.

Toujours en 2002, le Premier ministre Adrian Nastase a voulu me faire condamner comme auteur du dossier publié dans la presse au sujet de sa fortune, signée sous le pseudonyme d'Armagedon.

## **Découvertes**

Les problèmes devenaient de plus en plus graves parce que je ne me contentais pas d'études historiques, mais cherchais à suivre la carrière post-1989 de ceux que j'étudiais. J'ai découvert que le Conseiller pour la Sécurité nationale du Premier ministre A. Nastase avaient été l'un des enquêteurs les plus brutaux de la Securitate. Son nom est Ristea Priboi. J'ai également mis à jour que le chef d'un des services secrets de Roumanie, Marin Ureche, avait été impliqué dans des actions très graves de police politique. J'ai encore découvert que des personnes qui occupaient des fonctions de Directeurs dans certains ministères avaient précédemment occupé des fonctions importantes dans les structures de la Securitate. J'ai mis en évidence qu'en 1993 seize des attachés commerciaux envoyés dans les ambassades roumaines à l'étranger provenaient de la Securitate. Petit à petit, j'ai constaté que peu de choses avaient changé par rapport à l'avant 1989, mis à part que ceux qui gouvernaient le faisaient non plus au nom du communisme mais de la démocratie. 60% des personnes mentionnées sur le site du Premier ministre A. Nastase faisaient débiter leur biographie en 1990... Ce qui m'a fait dire que nous étions dirigés par des adolescents... Bien sûr j'aurais préféré que nous soyons dirigés par des adolescents, mais ce n'était pas le cas, nous étions gouvernés par des personnes qui avaient des éléments biographiques importants à cacher.

La dénonciation des actions de la Securitate reste donc d'actualité en ce début du XXIe siècle. Pratiquement, en étudiant les anciens activistes communistes ou de la Securitate, nous pouvons suivre leur trace et savoir où ils sont aujourd'hui.

## **Comment cet Institut fonctionnera-t-il ?**

L'Institut pour l'investigation des crimes du communisme qui a été créé ne sera pas un institut d'histoire. Il essaiera par ses moyens spécifiques de faire cohabiter dans la même maison la morale et la politique. Parce qu'en 2006, dans tous les partis politiques roumains, ce sont les anciens activistes du Parti communiste et de la Securitate qui dominent. Cet institut cherche à organiser des bases de données des anciens activistes du Parti communiste, de la Securitate, de la police, de la magistrature qui ont contribué à la répression de la population. Leur nom et

leurs actions seront publiés dans un rapport annuel. Dans le cadre de cet Institut un service juridique va constituer des dossiers sur chacun de ces cas qui seront ensuite présentés au Procureur. Nous sommes partis de l'idée qu'ils ont agi contre les Roumains par les moyens de la terreur et que le terrorisme d'Etat est un crime imprescriptible. Le communisme est non seulement un régime criminel mais un régime qui a pratiqué le terrorisme d'Etat. Le crime peut être accidentel, mais le régime communiste l'a organisé en système. Il a organisé les abus et la violence de manière scientifique. Depuis le début et jusqu'à la fin, le communisme s'est manifesté comme un régime d'occupation qui a soumis à la terreur ceux qui étaient occupés. Je considère donc que ce processus de décommunisation est parfaitement légitime et qu'il est similaire à celui de dénazification. Le code pénal roumain sanctionne « l'initiation et la participation à des actes de terrorismes ». Pour une fois, nous allons utiliser à notre avantage le côté vague de la loi.

Selon nos calculs, il n'y a aujourd'hui pas plus de 10 000 anciens activistes du Parti communiste et de la Securitate. Nous allons nous occuper de ceux qui étaient membres de la nomenklatura. Nous n'allons pas faire l'erreur de commencer par les informateurs pour nous intéresser plus tard aux cadres. Nous visons les membres du Comité central, les officiers de Securitate, les cadres régionaux, les cadres supérieurs de la milice et les magistrats qui ont participé à des procès politiques. Nous allons notamment utiliser des séries télévisées pour faire connaître le passé de certains responsables. En outre, nous allons publier des études concernant le fonctionnement des structures moyennes du Parti, mais nous n'allons pas faire de dossier pénal, sauf en cas de persécution d'une personne.

L'Institut est censé fonctionner pour une période de six ans, soit jusqu'en 2011. Il va publier des rapports trimestriels et annuels. Nous avons estimé que six ans devraient être un délai suffisant pour trouver ce que nous cherchons, à condition d'avoir accès aux archives. En tant que Conseiller du Premier ministre et président de cet Institut, j'ai hâte d'intenter un procès contre le ministère de l'Intérieur... Ce sont eux qui m'ont appris comment on fait un procès. Au-delà de la plaisanterie, il existe certains leviers pour forcer l'ouverture des archives. D'abord le statut de l'Institut, qui se trouve sous la tutelle du gouvernement. Or, une institution du gouvernement ne peut pas être bloquée par une autre structure du gouvernement. C'est le Premier ministre qui tranche en cas de litige, et c'est lui qui a créé cet Institut. On pourrait croire qu'en cas de changement du gouvernement cet Institut disparaîtrait, mais je peux vous dire que cela ne se passera pas ainsi. L'Institut compte des personnalités très prestigieuses de la vie intellectuelle roumaine et je ne vois pas quel Premier ministre oserait déclarer une guerre à tous ces noms prestigieux. Un changement de gouvernement pourrait tout au plus se traduire par des tentatives de blocage.

Si l'Union européenne ne veut pas avoir à faire à des responsables roumains corrompus et issus de la Securitate, elle a tout intérêt à nous soutenir. En effet, si cette oligarchie communiste et de la Securitate continue à agir en Roumanie, la corruption de haut niveau sera bientôt le principal produit d'exportation de la Roumanie. Nos bureaucrates, issus des structures communistes peuvent très bien enseigner à ceux de Bruxelles comment on vole.

## **Menaces**

Pour finir, je vais vous dire sur le ton de la confession ce qui m'a déterminé à entamer ces démarches. Peut-être me serais-je contenté d'écrire des articles et des livres sans aller jusqu'à

m'impliquer dans une structure qui ressemble à celle de Simon Wiesenthal à Vienne si au mois de mai 2005 je n'avais pas vécu les plus horribles moments de ma vie. Ma femme a donné naissance en décembre 2004 à un petit garçon que nous avons attendu pendant très longtemps. Beaucoup m'ont dit qu'une fois père je me calmerais. Parmi eux, Vladimir Bukovsky était le plus convaincu et m'a dit qu'on pourrait maintenant me faire chanter plus aisément. Je n'ai pas beaucoup réfléchi à cela jusqu'au mois de mai 2005. Alors que je promenais mon enfant dans la rue, on m'a abordé pour me dire que si je ne me calmais pas l'enfant pourrait être enlevé. C'était l'aboutissement d'une investigation très peu discrète que des individus faisaient dans mon environnement. J'ai compris que ces menaces venaient de la sphère des services secrets roumains. Malgré un nouveau Président, Traian Basescu, et un nouveau gouvernement issu de l'alliance Justice et Vérité, il semblait que rien n'avait changé. Finalement, j'ai compris que ces menaces venaient d'un groupe d'officiers qui craignaient que je dirige cet Institut. Leur crainte était justifiée parce que je disposais déjà d'informations sur la corruption dans les services secrets. J'avais également rendu publiques des informations concernant la collusion entre les services secrets roumains et la mafia arabe. Je me suis demandé que faire et j'ai envoyé ma femme et mon enfant en Allemagne pour deux mois. Pendant cet intervalle, j'ai préparé tous les documents pour la création de cet Institut par le gouvernement. Heureusement, j'ai trouvé tout le soutien nécessaire auprès du gouvernement.

Le Premier ministre m'a, en outre, nommé Conseiller d'Etat pour les questions de Sécurité nationale. En cette qualité, je suis numéro 2 de l'organigramme de la communauté roumaine du renseignement, une nouvelle structure qui regroupe tous les services du pays. Paradoxalement, une menace a conduit à cette mesure surprenante. Je dois vous dire qu'appartenir à un monde que j'ai souvent critiqué m'a mis dans une situation inédite, mais ne croyez pas que je cherche leur amitié, je n'en ai pas besoin.

Enfin, les crimes du communisme ne sont pas à l'ordre du jour en Bessarabie (République Moldave - P.V.). La situation y reste la même qu'en Roumanie en 1990. Les chauffeurs de taxi de la capitale moldave sont presque tous des informateurs de la police politique. Si on aborde là-bas les questions liées aux services de répression, les gens vous regardent comme si vous veniez d'une autre planète. Quand je me sens déprimé à Bucarest parce que je trouve que les choses n'avancent pas assez rapidement, je fais un voyage à Chisinau... J'espère que la situation va bientôt changer en Moldavie. Il y a d'ailleurs un moyen pour mettre en œuvre la réunification de la Roumanie et de la Moldavie. Si deux millions de roumains à la suite d'une campagne de presse bien orchestrée demandaient la nationalité moldave et participaient aux élections, la réunification se ferait d'elle-même.

*Manuscrit clos en avril 2006. Copyright 20 avril 2006-  
Oprea-Portocala / [www.diploweb.com](http://www.diploweb.com)*

*NDLR : Ce texte est celui d'une conférence de Marius Oprea à l'Institut culturel roumain de Paris, le 25 janvier 2006. L'auteur s'est exprimé en roumain. Son intervention a été traduite en français par Radu Portocala, Ministre Conseiller et Directeur de l'Institut culturel roumain depuis le 1er décembre 2005. Le propos a été enregistré et retranscrit par Pierre Verluise, puis il a été lu et amendé par R. Portocala et M. Oprea.*

---

**A visiter en Roumanie : Le Mémorial de la Révolution 16-22 décembre 1989, à Timisoara**

La chute de N. Ceaucescu a été précédée de journées révolutionnaires auxquelles le Mémorial de la Révolution veut rendre hommage. Le propos consiste à faire la distinction entre les premiers jours et la récupération faite par la suite par les néo-communistes. Présidé par Traian Urban, ce centre a pour but de valoriser les témoignages écrits et audiovisuels des acteurs de ces événements complexes. Il offre une salle pour la documentation et la recherche, une salle audio vidéo, des salles d'exposition, un espace de recueillement et une bibliothèque.

Adresse : Memorialul Revolutiei Timisoara, str. Emanoil Ungureanu, nr.8. 1900 Timisoara.  
Tel./fax : 056/133287.

---

**P.-S.**

Historien. Directeur de l'Institut pour l'investigation des crimes du régime communiste roumain. Traduit du roumain par Radu PORTOCALA.